MS SOULIER
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : 8 PLACE DU 30 OCTOBRE
21000 DIJON
498 888 601 RCS DIJON

———

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

DECISIONS ORDINAIRES EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2025

- Exercice clos le 30 juin 2025 -

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à 68,33 €, au compte « Report à nouveau ».

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Extrait certifié conforme

L'associée unique et Présidente

La société STECIA
Représentée par Madame Félicia SOULIER

Secal
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

SAS MS SOULIER

8 PLACE DU 30 OCTOBRE
21000 DIJON

CERTIE CONFORME A L'ORIGINAL

Mme Félicia SOULIER

Félicia SOULIER

Certifié par yousign

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MS SOULIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 396 965 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 3 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 103			43 103
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 636	9 465		22 101
- Matériel de transport	52 625			52 625
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 448			5 448
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	113 812	9 465		123 277
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1			1
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 712		2 692	20
Immobilisations financières	2 713		2 692	21
ACTIF IMMOBILISE	116 525	9 465	2 692	123 298

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		**9 465**		**9 465**
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 465**		**9 465**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			**2 692**	**2 692**
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**2 692**	**2 692**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 476	3 229		37 705
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 134	2 167		10 300
- Matériel de transport	30 023	8 104		38 128
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 586	411		4 996
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**77 219**	**13 910**		**91 129**
ACTIF IMMOBILISE	**77 219**	**13 910**		**91 129**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 155 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20		20
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 437	2 437	
Autres	140 661	140 661	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 158	12 158	
Total	155 277	155 257	20
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 692		

Produits à recevoir

	Montant
Divers produits a recevoir	27 690
Total	27 690

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 234 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	30 831	25 623	5 208	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 776	99 776		
Dettes fiscales et sociales	78 627	78 627		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 727	25 727		
Produits constatés d'avance				
Total	**234 962**	**229 754**	**5 208**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 874			
(**) Dont envers les associés	9 207			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues-fo.	2 151
Cap edf	1 872
Cap eau	2 124
Cap honoraires comptables	20 199
Cap hono juridique	70
Cap diverses	2 164
Dettes prov./ conges payes	29 112
Ch.soc. s/cong.a.pay.(pers	8 413
Cap taxe d apprentissage	489
Cap formation continue	934
Cap cet	3 126
Clients rrr a accorder	16 250
Total	86 903

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca produits consommables	4 009		
Cca assurance	4 637		
Cca assurance	3 513		
Total	12 158		

Liasse fiscale

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MS SOULIER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 8 PLACE DU 30 OCTOBRE 21000 DIJON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 8 8 8 8 6 0 1 0 0 0 3 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/06/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	43 102	AS 37 704	5 397
		Autres immobilisations corporelles	AT	80 174	AU 53 423	26 750
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	1	CV	1
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	20	BI	20
		TOTAL (II)	BJ	123 297	BK 91 128	32 169
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	76 980	BU	76 980
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 437	BY	2 437
		Autres créances (3)	BZ	140 661	CA	140 661
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	132 559	CG	132 559
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 158	CI	12 158
		TOTAL (III)	CJ	364 796	CK	364 796
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	488 094	1A 91 128	396 965

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MS SOULIER — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	10 068
	Report à nouveau	DH	107 866
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	162 003
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30 831
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 206
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	99 776
	Dettes fiscales et sociales	DY	78 627
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	16 520
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	234 962
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	396 965

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	229 754
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MS SOULIER — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	699 721			699 721
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	627 893			627 893
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	1 327 615			1 327 615
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				26 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				33 197
	Autres produits (1) (11)	FQ				2 016
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				1 389 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				337 022
	Variation de stock (marchandises)*	FT				(1 421)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				560 641
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				18 532
	Salaires et traitements*	FY				362 361
	Charges sociales (10)	FZ				93 957
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)	GA				13 910
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				3 616
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				1 388 619
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				543
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				25
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				25
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				401
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				401
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				(376)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				167

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS MS SOULIER — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	74
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	74
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(74)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	25
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 389 187
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 389 119
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	68

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	33 197
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	74	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group